



CODE DE CONDUITE D'OWENS CORNING

Bâtir un avenir durable avec intégrité



Équipe,

Chez Owens Corning, nous pensons que nos employés et nos produits rendent le monde meilleur. C'est notre objectif et notre principe directeur. Chacun d'entre nous, chaque jour, et partout où nous opérons, s'efforce d'atteindre cet objectif dans le travail que nous accomplissons et à travers les actions que nous entreprenons.

À mesure que notre entreprise s'est développée, nous avons fait évoluer notre mission, notre objectif et nos valeurs pour aligner notre équipe mondiale sur les principes fondamentaux de notre société. Quelle que soit notre taille, les pays dans lesquels nous opérons ou les parties prenantes que nous servons, nous restons déterminés à mener nos activités avec le plus haut niveau d'intégrité et dans le respect des lois applicables.

Nous avons une portée mondiale à dimension humaine. Nos valeurs d'attention, de curiosité, de collaboration et d'engagement sont les principes qui guident notre comportement et les décisions que nous prenons. Ces valeurs et les actions qu'elles inspirent nous ont permis de gagner la confiance de nos clients, de nos communautés, de nos parties prenantes et de nous-mêmes, et ont contribué à notre succès.

Ce Code de conduite reflète l'évolution de l'esprit de notre mission et de notre objectif, et honore notre histoire de conformité sans compromis. Cela reflète également la diversité croissante de nos produits, de nos solutions et de nos collaborateurs alors que nous continuons à nous développer et à construire un avenir durable grâce à l'innovation matérielle.

Je vous avez fait et faites pour perpétuer l'héritage d'Owens Corning des commerciales éthiques. Je vous exhorte à lire attentivement ce Code de diligence dans votre comportement pour rester cohérent avec nos valeurs et respecter la loi.

Brian Chambers
Président et PDG

NOTRE MISSION

**Bâtir un avenir
durable à travers
l'innovation
matérielle**

NOTRE OBJECTIF

**Nos employés et nos
produits rendent le
monde meilleur**

NOS VALEURS

**Une portée mondiale
à dimension
—— humaine**

**Bienveillance
Curiosité
Collaboration
Engagement**

A photograph of a large industrial factory interior. In the center, a worker wearing a white hard hat and dark clothing is pushing a blue metal cart on wheels. The cart is loaded with blue plastic crates. The factory floor is concrete and shows signs of wear. On either side of the central aisle, there are long rows of industrial machinery and equipment, possibly for metal processing. A large, dark, flexible industrial hose or duct runs diagonally across the upper left portion of the frame. The ceiling is high with a complex network of steel beams and industrial lighting fixtures. The overall atmosphere is one of a busy, large-scale manufacturing environment.

NOS VALEURS GUIDENT NOTRE CONDUITE

Nous **nous soucions** les uns des autres, et nous nous préoccupons de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Nous **nous engageons** à adopter une conduite intègre, respectueuse des lois.

Nous promouvons la **collaboration**, le respect et la transparence.

Nous sommes **des innovateurs** curieux, et nous protégeons les secrets et les actifs de notre entreprise.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction...6

Prendre des décisions fondées sur des principes...7

Signalement ouvert et absence de représailles...8

Résultats de votre dépôt de rapport...9

Attentes supplémentaires pour les gestionnaires...10

Nous nous soucions de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de chacun d'entre nous...11

Sécurité au travail...12

Lois et réglementations environnementales...13

Gestion des produits...13

Durabilité...14

Engagement communautaire et dons de bienfaisance...14

Droits de l'homme...14

Une culture d'appréciation, d'inclusion et de diversité...15

Nous nous engageons à adopter une conduite respectueuse des lois et d'une grande intégrité...16

Concurrence loyale...17

Lutte contre la corruption...18

Lutte contre le blanchiment d'argent...19

Cadeaux, divertissement, voyages...20

Restrictions commerciales et contrôles des importations/exportations...21

Délit d'initié...22

Gestion des contrats, gestion des dossiers...23

Exactitude des rapports financiers...23

Nous promouvons la collaboration, le respect et la transparence...24

Non-discrimination et prévention du harcèlement...25

Conflits d'intérêts...26

Contributions politiques...27

Communications externes...27

Nous sommes des innovateurs curieux, et nous protégeons les secrets et les actifs de notre entreprise...28

Informations confidentielles et propriété intellectuelle...29

Protection des actifs de l'entreprise...30

Systèmes d'information et cybersécurité...30

Confidentialité des données...30

Ressources...31

INTRODUCTION

GRANDE INTÉGRITÉ ET CONDUITE PROFESSIONNELLE ÉTHIQUE

Nous sommes fiers d'exercer nos activités avec intégrité. Notre réputation de conduite professionnelle éthique nous a aidé à établir et à maintenir la confiance auprès de nos clients, partenaires, investisseurs, gouvernements et les uns envers les autres. Une conduite légale et honnête est essentielle à la réalisation de notre mission et de notre objectif.

Notre Code de conduite (le « Code ») exprime nos valeurs et nous aide à prendre des décisions qui ne sont pas toujours évidentes ou faciles. Le Code ne peut répondre à toutes les situations. Lorsque vous avez besoin de conseils plus détaillés que ceux que vous trouverez ici, le Code vous oriente vers les personnes et les politiques qui peuvent vous fournir davantage d'informations et de conseils.

NOTRE CODE S'APPLIQUE À TOUS

Notre Code et nos Politiques de conduite professionnelle s'appliquent à chaque personne chez Owens Corning, quel que soit son poste, son pays, son unité commerciale ou sa filiale. **Les employés qui adoptent un comportement contraire à notre Code ou à nos valeurs s'exposent à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.**

Nous attendons de nos partenaires, y compris de nos fournisseurs, qu'ils mènent leurs affaires avec nous d'une manière conforme aux valeurs énoncées dans le présent Code.

En plus de notre Code et des politiques de la Société qui le soutiennent, nous sommes également responsables de connaître et de respecter les lois et réglementations qui s'appliquent à notre travail. En cas de conflit entre la législation locale et les politiques de notre Société ou ce Code, demandez conseil au service juridique.





NOTRE GUIDE DE VALEURS CONDUITE PROFESSIONNELLE ÉTHIQUE

Nos valeurs sont les principes durables qui nous poussent à mener nos activités avec intégrité et à gagner la confiance de nos clients chaque jour. Ils fournissent le cadre de ce que nous sommes et de la façon dont nous nous comportons.

- Nous nous soucions les uns des autres, et nous nous préoccupons de la santé, de la sécurité et de l'environnement.
- Nous **nous engageons** à adopter une conduite intègre, respectueuse des lois
- Nous promouvons la **collaboration**, le respect et la transparence.
- Nous sommes des innovateurs **curieux**, et nous protégeons nos secrets et nos actifs.



NOUS GAGNONS LA CONFIANCE EN PRENANT DES DÉCISIONS FONDÉES SUR DES PRINCIPES

Notre Société compte sur chacun d'entre nous pour assumer personnellement la responsabilité de notre travail et de notre conduite, en particulier lorsque nous avons des questions ou des préoccupations concernant le comportement éthique. Si vous ne savez pas quoi faire, consultez des ressources telles que ce Code et nos Politiques.

Si vous n'êtes toujours pas sûr de la marche à suivre, n'hésitez pas à demander. Nous sommes une équipe et de nombreuses ressources sont disponibles pour répondre à vos questions et discuter de vos préoccupations.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Dans les situations complexes, prenez le temps d'examiner attentivement vos options.

- Cela renforce-t-il ou nuit-il à la confiance avec un client, un partenaire ou un coéquipier?
- Est-ce la bonne chose à faire?
- Est-ce que j'agis honnêtement et avec les bonnes intentions?
- Serais-je fier de dire à ma famille cette décision?
- Comment je me sentirais si cette décision était rapportée dans les nouvelles?

VOS SIGNALEMENTS SONT LES BIENVENUS

Nous préservons la confiance et notre réputation en prenant rapidement des mesures pour corriger des comportements inappropriés. Lorsque vous vous exprimez et soulevez une préoccupation, nous nous protégeons nous-mêmes, les uns les autres, et Owens Corning.

FAITES ENTENDRE VOS PRÉOCCUPATIONS

Si vous constatez ou soupçonnez une mauvaise conduite, vous avez l'obligation de la signaler. Lorsque vous signalez un problème, n'oubliez pas que :

- Vous n'avez pas besoin de connaître tous les détails, mais fournir un maximum d'informations permettra une enquête plus approfondie.
- Vous pouvez faire un signalement anonyme, lorsque la loi le permet.
- Vous pouvez choisir le canal de communication qui vous convient le mieux.
- Nous ferons notre possible pour protéger votre confidentialité.

POLITIQUE CONTRE LES REPRÉSAILLES

Les rapports, les enquêtes et la critique constructive jouent un rôle important pour faire d'Owens Corning un excellent endroit où travailler. Les rapports ouverts démontrent la confiance que nous avons les uns envers les autres. Nous nous engageons à protéger toute personne qui fait un signalement ou participe à une enquête de bonne foi.

Les représailles, le harcèlement et la discrimination ne sont en aucun cas



« **Bonne foi** » signifie que, lorsque nous rédigeons un rapport ou participons à une enquête, nous fournissons honnêtement toutes les informations dont nous disposons. Peu importe si, à une date ultérieure, il est déterminé que nous avons eu tort ou si Owens Corning décide que l'incident signalé ne constitue pas une violation de la loi, de la politique ou du présent Code.

COMMENT SIGNALER UNE PRÉOCCUPATION

Parlez à une ressource ou à un dirigeant de confiance :

- Superviseur, ou autre gestionnaire
- Ressources humaines
- Service juridique
- Membre du Conseil de conduite professionnelle

Portail d'assistance téléphonique:

<http://helpline.owenscorning.com>

Courriel : helpline@owenscorning.com

Poste :

Ligne d'assistance pour la conduite éthique de l'OC
Bureau du conseiller juridique général
One Owens Corning Parkway
Toledo, OH 43659

Numéro de téléphone de la ligne d'assistance :

Belgique 0800 27 127
Brésil 0800 580 0576
Canada 844 787-0337
Chine 400 120-3103
République tchèque 800100102
Finlande 0800 418658
France 0805 98 55 85
Allemagne 0800 0826762
Inde 011 7181 7038
Italie 800931282
Corée 82744868
Lituanie 880080042
Mexique 800 872 1675
Pays-Bas 0800 0226254
Pologne 800005214
Singapour 8004922548
Espagne 900876829
Suède 020 12 77 01
Royaume-Uni 0808 281 3446
États-Unis 1 844 787-0337



Trouvez d'autres numéros de pays sur :
<http://helpline.owenscorning.com>,
ou en scannant le code QR ci-dessus

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS AVOIR FAIT UN SIGNALEMENT

Signaler un problème demande du courage et ce n'est pas toujours facile. C'est pourquoi nous prenons au sérieux tous les signalements de mauvaise conduite. Voici à quoi vous attendre en cas de signalement :

- Nous agirons rapidement pour comprendre le problème, y remédier et éviter qu'il ne se reproduise.
- Nous mettrons tout en œuvre pour garantir des enquêtes cohérentes, exhaustives et confidentielles, dans la mesure du possible.
- Nous respecterons les lois locales applicables et travaillerons avec les ressources locales, le cas échéant.
- Nous attendons de TOUS nos employés qu'ils coopèrent lors des enquêtes sur d'éventuels actes répréhensibles.
- Nous avons besoin d'un maximum d'informations, afin de résoudre les éventuels problèmes.
- Nous réagirons de manière appropriée, en fonction du contexte et conformément à la loi si une enquête révèle qu'une faute a eu lieu, ce qui peut inclure une formation et/ou des mesures disciplinaires, y compris le licenciement.
- Les individus peuvent également faire l'objet de poursuites civiles ou pénales pour avoir enfreint la loi.



Q : Un collègue m'a demandé de soumettre une facture pour des services que nous n'avons jamais reçus. Cela semble suspect, mais je ne suis pas sûr que ce soit incorrect. Je ne veux causer aucun problème à quiconque. Que dois-je faire?

R : Plusieurs canaux sont à votre disposition pour signaler un problème ou poser des questions ; vous pouvez notamment vous adresser à votre responsable, au service RH ou au service juridique. Si cela vous met mal à l'aise, vous pouvez appeler la ligne d'assistance. Votre affaire sera traitée avec sérieux et confidentialité, et vous pourrez choisir de rester anonyme. Lorsque vous utilisez la ligne d'assistance, veuillez fournir autant de détails que possible afin de permettre une enquête exhaustive et objective.

En signalant votre préoccupation, vous nous aidez non seulement à détecter les actes répréhensibles, mais également à identifier les possibilités d'amélioration des processus et des procédures qui pourraient réduire ou prévenir de futurs malentendus ou fautes.

N'oubliez pas que les représailles ne seront jamais tolérées pour avoir signalé un problème de bonne foi, et vous serez protégé même si vous avez tort.

LORSQUE VOUS APPELEZ LA LIGNE D'ASSISTANCE

Le signalement de bonne foi des questions et des préoccupations contribue à protéger l'entreprise contre les actes répréhensibles intentionnels et non intentionnels.

1. Votre appel sera reçu par un service tiers indépendant.
2. Le représentant du service vous demandera des détails sur le problème et vous fournira un identifiant de rapport que vous pourrez utiliser pour vérifier l'état de votre rapport. Si les lois locales le permettent, vous pouvez rester anonyme.
3. Le représentant du service informera l'équipe BCC d'Owens Corning que nous avons reçu une nouvelle question ou préoccupation.
4. L'équipe travaillera avec des experts internes et des ressources locales pour résoudre ou enquêter sur votre question ou préoccupation, et cela peut inclure un suivi avec vous pour obtenir une meilleure compréhension ou des informations supplémentaires si vous avez fourni des coordonnées.
5. À la conclusion d'une enquête, des mesures appropriées seront prises. Afin de préserver la confidentialité du processus et des participants, nous ne pourrions peut-être pas partager les détails de la résolution.

ATTENTES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES GESTIONNAIRES

Occuper un poste de direction chez Owens Corning implique d'accepter un ensemble de responsabilités supplémentaires. Nous attendons de nos gestionnaires qu'ils fassent preuve d'un engagement fort en matière de direction et de travail d'équipe.

En tant que gestionnaire, vous devez :

- montrer l'exemple, incarner nos valeurs et veiller à ce que vos subordonnés connaissent et comprennent notre Code de conduite et nos politiques internes;
- créer un environnement ouvert afin que vos collaborateurs se sentent à l'aise pour s'exprimer, poser des questions et faire part de leurs préoccupations;
- transmettre rapidement les signalements des employés aux ressources appropriées;
- promouvoir la formation et le développement de carrière;
- signaler rapidement toute fraude comptable potentielle, toute corruption ou toute violation des lois antitrust au président du Conseil de conduite professionnelle.



COMMENT LES GESTIONNAIRES DEVRAIENT GÉRER LES PRÉOCCUPATIONS

Si quelqu'un soulève une préoccupation, vous devez :

- éliminez les distractions et écoutez attentivement;
- remerciez la personne d'avoir pris la parole — rappelez-vous qu'elle vient de faire quelque chose de difficile et de très important pour la Société;
- répondez respectueusement et prenez chaque préoccupation au sérieux, même si vous n'êtes pas d'accord;
- montrez que vous êtes déterminé à résoudre le problème;
- Prenez des mesures pour protéger la confidentialité de la personne : évitez de discuter de la conversation avec d'autres personnes qui n'ont pas besoin de la connaître.

En tant que gestionnaire, vous devez vous sentir habilité à résoudre vous-même les problèmes de performance, mais vous devez faire part de vos inquiétudes concernant une violation potentielle de notre Code, de nos Politiques ou de la loi au BCC.

Si vous avez une question ou n'êtes pas sûr de pouvoir ou de devoir résoudre le problème vous-même, parlez-en à votre partenaire RH ou à un membre du service juridique.



NOUS NOUS SOUCIONS LES UNS DES AUTRES, ET NOUS NOUS PRÉOCCUPONS DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Nous pensons que nos employés et nos produits rendent le monde meilleur. Nous sommes intransigeants dans nos pratiques de sécurité, notre respect des réglementations environnementales et notre mission de construire un avenir durable.

UN LIEU DE TRAVAIL SÉCURITAIRE ET SAIN

Notre engagement envers un environnement de travail sécuritaire et sain est inconditionnel. Que nous travaillions dans une usine de fabrication, dans un bureau ou à la maison, chacun d'entre nous est responsable de respecter toutes les lois, règles, réglementations et procédures en matière de santé et de sécurité qui s'appliquent à notre travail.

Nous croyons que :

- tous les accidents sont évitables;
- la sécurité est la responsabilité de tous;
- le travail en toute sécurité est une condition d'emploi.

Tous les employés, entrepreneurs et visiteurs doivent garder à l'esprit la sécurité et la santé et doivent :

- signalez rapidement toute blessure liée au travail, tout premier secours, toute maladie, tout quasi-accident ou toute condition dangereuse, aussi mineure soit-elle;
- portez toujours une attention particulière à votre environnement pour aider à prévenir les accidents.

Pour plus d'informations, demandez à votre responsable ou consultez la **Politique environnementale, de santé, de sécurité et de gestion des produits**.

Violence

La violence au travail est inacceptable.

- Résolvez les conflits et les désaccords par un dialogue respectueux et jamais par la violence, les menaces ou l'intimidation.
- Signalez immédiatement tout comportement ou toute situation impliquant de la violence, des menaces ou de l'intimidation.
- Contactez les autorités locales si vous avez peur ou si vous êtes préoccupé par votre *sécurité immédiate ou celle d'autrui*.

Drogues et alcool

- Ne vous présentez jamais au travail ou ne menez jamais d'activités professionnelles sous l'influence de l'alcool, de drogues illégales ou de toute autre substance susceptible de vous empêcher de penser clairement ou d'altérer votre jugement.
- Parlez à votre médecin de tout impact que votre médicament prescrit pourrait avoir sur l'exécution de votre travail en toute sécurité et faites part de vos inquiétudes à votre responsable.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

L'engagement d'Owens Corning en matière de sécurité est inconditionnel. Nous aspirons à prévenir toute blessure ou décès. Il est de notre responsabilité commune de veiller à notre sécurité mutuelle.

Si vous voyez un équipement ou une activité dangereuse sur votre lieu de travail, signalez-le immédiatement à votre responsable ou à l'équipe de sécurité du site.

Si la situation n'est pas traitée de manière appropriée, vous êtes habilité à signaler la situation à un chef de la sécurité commerciale ou à la ligne d'assistance.



LOIS ET RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES

Nous favorisons une culture qui protège l'environnement et a un impact positif sur les communautés dans lesquelles nous opérons et sur le monde qui nous entoure. Nous poursuivons des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement et nous efforçons d'améliorer continuellement nos performances ESS.

- Nous respectons toutes les lois et réglementations applicables, notre Système de gestion de l'environnement et d'autres normes et directives ESS.
- Nous garantissons que les produits ou processus nouveaux et modifiés sont conformes et alignent sur nos objectifs de durabilité environnementale.
- Nous fournissons aux parties prenantes et aux communautés des informations précises et transparentes nécessaires pour comprendre les aspects sécuritaires et environnementaux de nos produits et de nos opérations, y compris nos performances et la contribution de nos produits à la qualité de vie.
- Nous sommes tous responsables de signaler toute pratique nuisible à l'environnement, dangereuse ou non conforme aux politiques d'OC, aux lois applicables ou à toute autre règle ou réglementation.

GESTION DES PRODUITS

La gestion des produits chez Owens Corning veille à la santé, à la sécurité et à l'impact environnemental de nos produits afin de garantir qu'ils sont sûrs à fabriquer et à utiliser et qu'ils fonctionnent comme prévu. Cela nécessite que chaque produit soit évalué en matière :

- des Codes et règlements sur la santé, la sécurité et l'environnement;
- la qualité;
- la performance.

La gestion des produits soutient également l'engagement d'Owens Corning en matière de développement durable.

Les examens de gestion des produits abordent tous les éléments de **la politique d'Owens Corning en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de gestion des produits.**



DURABILITÉ

Nos objectifs de développement durable reposent sur trois piliers clés :

- Élargir notre impact positif. Nous nous efforçons d'augmenter les impacts positifs de nos produits sur le monde.
- Réduire notre empreinte environnementale. Nous cherchons à limiter l'impact négatif de nos opérations sur l'environnement.
- Renforcer notre empreinte sociale. Nous travaillons pour garantir la sécurité des personnes et leur permettre de vivre en bonne santé, dans le bonheur et la dignité.

Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux pour 2030 qui contribuent à notre aspiration à devenir une entreprise à bilan net positif. Pour ce faire, les impacts positifs de nos collaborateurs et de nos produits — notre impact positif écologique — doivent dépasser l'empreinte de nos opérations. Nous nous engageons à doubler l'impact positif écologique de nos produits et à réduire de moitié notre empreinte environnementale, tout en travaillant à éliminer les blessures et les maladies liées au mode de vie, à promouvoir l'inclusion et la diversité et à faire une différence positive dans les communautés où nous travaillons et vivons.

Visitez le site Web consacré au développement durable d'Owens Corning pour en savoir plus.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET DONS DE BIENFAISANCE

Nous nous engageons à faire une différence dans les communautés où nous vivons et travaillons. Nous soutenons les initiatives qui renforcent les communautés et encourageons nos employés à s'impliquer.

- Si vous choisissez de faire du bénévolat dans le cadre d'activités de bienfaisance en dehors du travail, évitez les conflits d'intérêts et n'utilisez jamais le temps ou les ressources de la société sans autorisation préalable.
- Les dons de bienfaisance au nom d'Owens Corning doivent être approuvés par les Affaires communautaires.

Pour plus d'informations, consultez notre **Politique sur les voyages, les divertissements et les dépenses.**

DROITS DE L'HOMME

La réalisation de notre mission dépend de la certitude, pour les gouvernements et les communautés, que nous respecterons les lois et serons sensibles aux coutumes des pays où nous opérons. En tant que citoyen du monde, notre engagement à respecter les droits de l'homme s'étend à l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris envers nos fournisseurs, et s'exprime dans notre **Politique des droits de l'homme.**



VOUS POUVEZ ÊTRE LE CHANGEMENT QUE VOUS VOULEZ VOIR

- Profitez du recyclage et des autres programmes de gestion des déchets au travail et chez vous.
- Réduisez votre empreinte écologique en faisant du covoiturage, du vélo ou en utilisant les transports en commun.
- Partagez des idées pour augmenter notre impact positif écologique avec votre dirigeant ou un membre de l'équipe de développement durable.



CRÉER UNE CULTURE D'APPRÉCIATION

Nous croyons que tous les employés doivent être entendus et appréciés pour la valeur que chaque voix distincte apporte à notre succès.

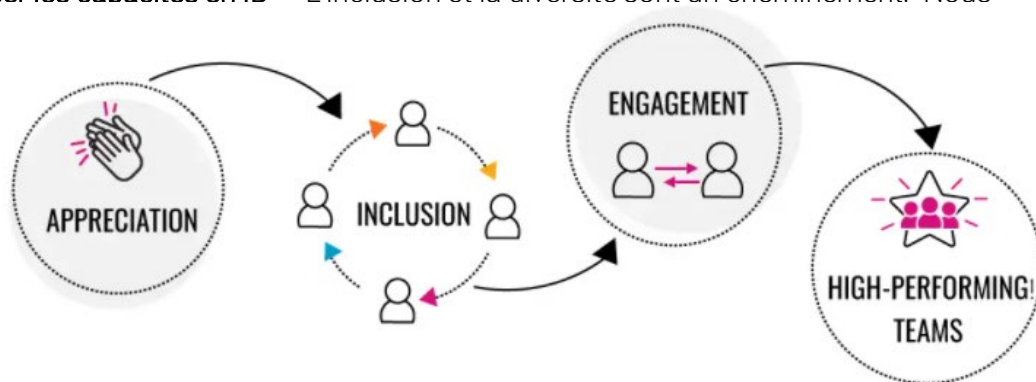
- Les recherches et notre propre expérience montrent que les équipes diversifiées et engagées sont les plus performantes.
- La réussite d'une société dépend de l'engagement de sa main-d'œuvre.
- L'engagement peut être retracé lorsque les employés se sentent inclus et appréciés.

INCLUSION ET DIVERSITÉ

Nous favoriserons un lieu de travail qui accepte les différences en matière d'origine, de culture, de race, de sexe, d'orientation sexuelle et d'autres dimensions de la diversité qui se combinent pour nous rendre chacun unique. Ces perspectives différentes, ainsi que la diversité de nos talents, conduisent à de meilleures décisions commerciales et sont essentielles pour proposer des solutions innovantes à nos clients mondiaux qui opèrent sur des marchés et des secteurs divers.

Notre stratégie d'inclusion et de diversité comprend :

- **Favoriser l'engagement** — Nous examinons nos préjugés inconscients et créons un environnement inclusif qui permet à chaque employé de se sentir le bienvenu.
- **Accroître la diversité** — Nous nous engageons à offrir une expérience employé sans préjugés et nos pratiques en matière de talents doivent refléter ce principe. Nous tirons parti de nos groupes d'affinité et de nos programmes de développement pour répondre aux besoins de tous nos employés.
- **Renforcer les capacités en ID** — L'inclusion et la diversité sont un cheminement. Nous utilisons des outils et des ressources pour...



NOS OBJECTIFS D'INCLUSION ET DE DIVERSITÉ

- Assurer l'équité salariale.
- Construire et soutenir des effectifs et des équipes de direction inclusifs et diversifiés.
- Retenir des employés diversifiés.
- Augmenter la succession interne.





NOUS NOUS ENGAGEONS À ADOPTER UNE CONDUITE INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES LOIS

Nous valorisons la confiance que nous avons gagnée et menons nos activités de manière éthique, honnête et en pleine conformité avec les lois et réglementations applicables dans toutes nos activités à travers le monde.

CONCURRENCE LOYALE | LUTTE CONTRE LA CORRUPTION | LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT
|
TRAVAIL AVEC DES TIERS ET DES FOURNISSEURS | CADEAUX, DIVERTISSEMENTS ET VOYAGES |
CONFORMITÉ COMMERCIALE | DÉLIT D'INITIÉ | GESTION DES CONTRATS | GESTION DES DOCUMENTS |
EXACTITUDE DES RAPPORTS FINANCIERS

CONCURRENCE LOYALE

Nous pensons qu'une concurrence loyale et des conditions de concurrence équitables profitent à nos clients et donnent à nos produits et à notre proposition de valeur une chance de réussir uniquement sur le mérite. Nous rivaliserons vigoureusement, tout en respectant les lois mondiales en vigueur sur la concurrence (ou « lois antitrust »).

- Nous respectons la lettre et l'esprit de toutes les lois sur la concurrence et antitrust qui s'appliquent aux lieux où nous exerçons nos activités.
- Ne concluez jamais d'accord avec un concurrent qui restreindrait le commerce.
- Toute coordination avec des concurrents peut violer les lois sur la concurrence, même si elle repose sur un accord informel.

Voici les sujets à ne jamais aborder avec des concurrents :

- Répartition des territoires ou des clients
- Tarification de nos produits ou services
- Capacité de production
- Remises, modalités ou conditions de vente
- Boycott de clients ou de fournisseurs spécifiques

Nous sommes également chacun responsable de participer à la formation périodique de notre Société en matière d'antitrust.

Pour plus d'informations, **consultez notre politique sur les Lois antitrust et sur la**

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Recueillir des informations sur la concurrence

Obtenir des informations de manière éthique et avec intégrité :

- utilisez des sources accessibles au public dans la mesure du possible;
- ne demandez pas d'informations commerciales sensibles ou confidentielles directement à un concurrent;
- lorsque vous posez des questions à des clients ou à des tiers sur vos concurrents, faites-le avec intégrité; n'utilisez jamais vos relations commerciales pour obtenir des informations de manière inappropriée;
- ne demandez jamais aux employés actuels ou anciens de concurrents de partager des informations commerciales confidentielles.



Q : Un nouveau représentant commercial d'une entreprise concurrente s'est arrêté à notre kiosque lors d'un salon professionnel annuel et souhaite nous rencontrer pour prendre un café dans un endroit moins bruyant. Je ne suis pas sûr que je devrais y aller. Si je le fais, quelles sont mes précautions à prendre?

R : Il faut généralement éviter de rencontrer un concurrent. De telles interactions pourraient donner l'apparence d'une conduite inappropriée. Soyez prudent dans toute interaction avec un concurrent et assurez-vous que votre conversation se limite à des sujets qui n'impliquent pas les affaires (c'est-à-dire, la météo, le sport). Consultez le service juridique avant toute réunion prévue.

N'oubliez pas d'enregistrer ceci — ou tout contact avec des concurrents — via l'application de divulgation des contacts des concurrents (DCC) dans les plus brefs délais.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Notre engagement en matière d'intégrité nous impose de respecter l'ensemble des lois anti-corruption applicables dans nos différents sites, y compris le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) des États-Unis, le Bribery Act du Royaume-Uni et la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption.

- Il va sans dire que nous n'effectuons jamais des paiements corrompus dans le but de promouvoir nos objectifs commerciaux.
- Il est illégal d'effectuer ou de proposer des paiements indus à des agents publics, tels que les employés d'entreprises publiques, les candidats à des fonctions politiques et l'ensemble du personnel gouvernemental.



Pots-de-vin, commissions clandestines et paiements indus

Nous sommes fiers de mener nos activités de manière honnête et dans le respect de la loi. Les pots-de-vin, commissions clandestines et autres paiements indus vont à l'encontre de nos valeurs et sont contraires à la loi.

- Nous ne pratiquons pas la corruption : nous n'offrons pas d'éléments de valeur (par exemple, dons à une œuvre caritative, argent liquide, ni cadeaux excessifs, voyages ou divertissements) pour obtenir ou conserver un marché ou tout autre avantage indu.
- Nous n'acceptons pas les commissions clandestines, c'est-à-dire tout paiement (ou retour de paiement) inapproprié destiné à inciter

Pour plus d'informations, **consultez notre Politique de lutte contre la corruption.**



ou à récompenser un traitement préférentiel.

Paievements de facilitation

- Les paiements de facilitation sont de petits paiements, généralement effectués en espèces, pour accélérer les actions gouvernementales de routine, telles que le traitement d'un visa.
- Ces paiements sont autorisés dans certains pays; cependant, en raison du risque de corruption, nous n'autorisons pas les paiements de facilitation chez Owens Corning.
- Si quelqu'un vous demande un tel paiement – ou tout autre paiement inapproprié – signalez l'incident et demandez conseil à un membre du service juridique.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Nous nous engageons à établir des relations ouvertes, honnêtes et transparentes avec tous les tiers, y compris les organismes gouvernementaux.

Lorsque vous travaillez avec les gouvernements :

- comprendre les règles qui s'appliquent à votre travail;
- suivez les règles applicables régissant le processus d'approvisionnement et les obligations de conformité continue d'Owens Corning;
- soumettez des informations complètes, opportunes et exactes;
- Il est interdit d'offrir un objet de valeur à un fonctionnaire du gouvernement pour obtenir ou conserver un marché ou tout autre avantage indu, ou pour accélérer une action administrative de routine.

Enquêtes et vérifications du gouvernement :

- Transférer immédiatement toutes les demandes au Service juridique.
- Coopérer pleinement.
- Fournir des informations véridiques, complètes et exactes.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le blanchiment d'argent est un processus utilisé par les criminels et les terroristes pour transférer des fonds provenant d'activités illégales vers des entreprises légitimes afin de donner à ces fonds une apparence légitime.

- Faites preuve de bon sens et soyez très attentif lorsque vous travaillez avec des clients et des tiers, surtout si la transaction implique des paiements en espèces.
- Sachez toujours qui se cache derrière chaque transaction et ne faites affaire qu'avec des tiers réputés engagés dans des activités commerciales légitimes.
- Signalez toute activité suspecte au Trésorerie ou au Service juridique.

TRAVAILLER AVEC DES TIERS ET DES FOURNISSEURS

Owens Corning s'efforce de mener des affaires avec des tiers qui respectent et reflètent nos principes de grande intégrité et de conduite commerciale éthique.



Connaissez votre client

Évaluer les risques liés à l'association de notre entreprise (par exemple, blanchiment d'argent, sanctions et corruption).

- Vérifiez l'identité de chaque client.
- Comprendre la nature des activités du client.
- Vérifiez les sources de financement et soyez attentif à tout signe indiquant qu'elles ne sont pas légitimes.



Connaissez votre fournisseur

Nous pouvons être tenus responsables des actions de tiers. Tout comme nous n'effectuons aucun paiement inapproprié, nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent les mêmes normes éthiques élevées que nous nous imposons à nous-mêmes.

- Effectuez une vérification diligente auprès de tiers pour garantir que les paiements que nous effectuons à nos fournisseurs, distributeurs et autres agents sont légitimes et ne seront pas utilisés à des fins illicites.
- Des mesures rapides et appropriées seront prises pour détecter et répondre à tout tiers se livrant à des actes de corruption alors qu'il travaille pour le compte d'Owens Corning.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Tenir les tiers responsables grâce à la diligence :

Si votre travail implique de sélectionner ou de gérer des tiers, faites preuve de diligence raisonnable.

- Sélectionner des tiers qui honorent notre engagement à respecter les droits fondamentaux et à traiter les travailleurs avec dignité et respect.
- Assurez-vous qu'ils respectent notre Code, le **Code de conduite des fournisseurs** et la loi.
- Soyez vigilant. Tenez-les responsables et surveillez leurs activités.
- Réagir de manière appropriée en cas de violation de nos accords, pouvant aller jusqu'à la résiliation d'un contrat.
- Si vous suspectez un comportement qui ne respecte pas notre Code, notre **Code de conduite des fournisseurs** ou la loi, vous devez immédiatement en informer votre superviseur ou le signaler aux ressources internes



Q : Un fournisseur local a demandé que le nom sur son compte bancaire soit changé pour le nom d'une autre société, dans un autre pays. Que dois-je faire?

R : Cette demande constitue un « signal d'alarme » et doit être immédiatement signalée à votre responsable, au Service du trésorerie et au Service juridique.

CADEAUX

Les cadeaux commerciaux et les divertissements sont des courtoisies habituelles destinées à renforcer la bonne entente entre associés commerciaux. Les cadeaux sont appropriés lorsqu'ils :

- ne compromettent pas, ou même semblent compromettre, notre capacité à prendre des décisions commerciales justes et objectives;
- suivent toutes les directives ou limitations supplémentaires qui s'appliquent à votre travail ou à votre emplacement;
- sont peu fréquents ou occasionnels.

DIVERTISSEMENT

Le divertissement doit toujours être raisonnable et proportionné. Offrir ou accepter des divertissements est approprié lorsque :

- une approbation préalable documentée est obtenue lorsque cela est requis par la **politique sur les cadeaux et les divertissements** ou par les règles locales;
- les activités se déroulent dans un cadre approprié et respectent les normes culturelles;
- les activités ne sont pas excessives et ne deviennent pas régulières.

Si vous avez des questions sur les cadeaux ou divertissements qui seront acceptables, consultez votre responsable, le service juridique ou reportez-vous à la **Politique sur les cadeaux et divertissements**.

VOYAGES, DIVERTISSEMENTS ET DÉPENSES

On nous confie la mission d'être de bons intendants des actifs et des ressources de la société.

Lorsque nous voyageons ou engageons des dépenses, nous devons :

- demandez le remboursement uniquement pour les dépenses professionnelles qui sont nécessaires, raisonnables et correctement documentées;
- suivez avec diligence et en temps opportun les règles et procédures de soumission des rapports de dépenses.

Pour plus d'informations, consultez notre **Politique sur les voyages, les divertissements et les dépenses** ainsi que nos **Directives sur les voyages et les divertissements**.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Donner ou recevoir des cadeaux ou des divertissements peut créer des conflits d'intérêts ou même donner l'apparence de corruption.

Lorsque vous offrez ou recevez un cadeau ou un divertissement, assurez-vous toujours que :

- le don est « modeste » ou « habituel »;
- la valeur du don est nominale;
- que vous ne donnez pas ou n'acceptez jamais de cadeau sous forme d'argent liquide ou d'équivalent en espèces (comme une carte-cadeau ou un chèque-cadeau);
- ce n'est pas un phénomène fréquent ou régulier;
- votre objectivité commerciale n'est jamais influencée.

Dans les situations où les cadeaux, les voyages et/ou les divertissements impliquent un fonctionnaire du gouvernement,



Q : J'ai entendu dire que certaines entreprises offrent des tablettes en cadeau à leurs clients, mais cela serait considéré comme un cadeau coûteux dans mon pays. Que puis-je faire?

R : Vous devez travailler avec votre représentant local ou régional du service juridique. Ils constituent la meilleure ressource pour vous aider à comprendre et à appliquer les règles et lois locales applicables. Ils peuvent également vous aider à obtenir les autorisations préalables nécessaires, le cas échéant.

CONFORMITÉ COMMERCIALE

En tant qu'entreprise mondiale, nous opérons dans de nombreux pays qui imposent des sanctions commerciales ou se conforment aux sanctions imposées par des organisations multinationales telles que les Nations Unies ou l'Union européenne.

Ces sanctions restreignent ou interdisent souvent les :

- transactions avec certains pays ou individus;
- importations, exportations, transactions financières ou voyages.

Si vous êtes impliqué dans des transactions commerciales internationales, vous devez comprendre et respecter les lois et réglementations les plus récentes en vigueur dans les pays où nous travaillons.

CONTRÔLES À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Nous expédions et recevons quotidiennement des produits et des matériaux à travers les frontières nationales et nous respectons toutes les lois et réglementations en vigueur en matière d'importation et d'exportation. Soyez au courant des lois sur le contrôle du commerce international et de nos politiques et respectez-les, en particulier si votre travail implique des ventes ou des achats internationaux.

GESTION DES DEMANDES DE BOYCOTT

De temps à autre, nous pouvons recevoir une demande de boycott d'un certain pays ou d'une certaine entreprise en dehors des sanctions décrites ci-dessus. Si vous recevez une demande de ce genre, vous devez en informer immédiatement un membre du Service juridique.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Lorsque nous menons des affaires à l'international, n'oublions pas les principes clés suivants :

- Respectez nos politiques et les lois applicables.
- Vérifiez que les transactions n'impliquent pas d'individus, d'entités, de régions ou de pays restreints ou sanctionnés.
- Sachez que, dans certains pays où Owens Corning exerce ses activités, les sanctions économiques, les embargos et autres lois applicables peuvent différer de celles des États-Unis. Contactez le service juridique pour obtenir des conseils.
- Vérifiez les classifications d'exportation de tout équipement, matériel, logiciel, technologie ou service et assurez-vous que toutes les licences d'exportation ou autres autorisations requises sont en place avant de procéder.
- Documentez les transactions de manière complète et précise.



QU'EST-CE QU'UNE EXPORTATION?

- Tout équipement, produit, logiciel, technologie ou élément d'information que nous expédions vers un autre pays.
- La technologie, les logiciels ou les informations fournis à un citoyen d'un autre pays, quel que soit le lieu où se trouve la personne, peuvent également être considérés comme une exportation.

QU'EST-CE QU'UNE IMPORTATION?

- Marchandises que nous importons dans un pays en provenance d'un autre pays.

DÉLIT D'INITIÉ

Nous ne pourrions jamais acheter ou vendre des actions d'Owens Corning — ou de toute autre société — sur la base « d'informations privilégiées » concernant cette société. Nous devons toujours être conscients des informations privilégiées que nous pouvons posséder.

- En plus d'être une violation du Code et de la Politique de la société, les pays dans lesquels nous exerçons nos activités ont des lois strictes interdisant l'utilisation des informations privilégiées d'une entreprise pour négocier des actions de cette entreprise.
- Nous devons également nous abstenir de « donner des informations confidentielles » ou de partager des informations privilégiées avec d'autres.
- Si d'autres effectuent des transactions sur la base de nos informations privilégiées, nous pouvons également être tenus responsables.
- Nous devons prendre soin de protéger les informations privilégiées jusqu'à ce qu'elles soient rendues publiques.
- Ces restrictions s'appliquent à toute transaction dans laquelle nous tirerions un avantage en fonction de la valeur marchande des titres d'une société.
- Cela comprend le commerce direct (l'achat et la vente d'actions) et les transactions telles que les dons de bienfaisance sous forme d'actions.

Pour plus d'informations, consultez la **Politique et les directives relatives aux**



EXEMPLES COURANTS D'INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Les exemples suivants sont des informations privilégiées lorsqu'elles sont importantes et non publiques :

- Des transactions commerciales potentiellement importantes telles que des fusions, des acquisitions ou des cessions
- Principaux produits nouveaux ou améliorés
- Financements ou offres inhabituelles
- Budgets et prévisions
- Résultats financiers inattendus
- Changements dans la direction exécutive





GESTION DES CONTRATS

Owens Corning a acquis la réputation d'être un partenaire de confiance auprès des clients et des fournisseurs du monde entier. Lorsque nous prenons des engagements au nom de la société, nous devons être sûrs de pouvoir tenir nos promesses et répondre à nos attentes. Utilisez le Système de gestion des contrats (SGC) pour documenter les approbations et stocker les contrats exécutés.

Suivez la **Politique des niveaux d'autorité**, qui détaille les approbations appropriées — examen et signature — pour toute action qui engagera notre Société.



EXACTITUDE DES RAPPORTS FINANCIERS

En tant que société cotée en bourse, Owens Corning doit tenir des livres et des registres précis pour maintenir l'intégrité de nos rapports financiers, soutenir la prise de décision interne et respecter la confiance de nos actionnaires.

- Tous les dossiers doivent être conservés et signalés honnêtement, avec précision et en temps opportun.
- Les contrôles comptables internes ne doivent jamais être contournés.
- Les inscriptions inexactes, incomplètes ou frauduleuses doivent être signalées et rectifiées immédiatement.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la **politique relative aux registres comptables de la société**

GESTION DES DOCUMENTS

Les documents commerciaux peuvent être créés et conservés à la fois sous forme de document papier (physique) et sous format numérique (par exemple, un courrier électronique ou un message vocal). Nous devons suivre les politiques de gestion des documents et conserver les dossiers pour soutenir nos obligations fiscales, financières et juridiques conformément aux calendriers de conservation pertinents.

Pour plus d'informations, consultez notre **Politique de gestion des documents**.





NOUS PROMOUVONS LA COLLABORATION, LE RESPECT ET LA TRANSPARENCE

Nous célébrons les contributions et les expériences diverses que chaque individu apporte à notre équipe. Nous savons que nous sommes à notre meilleur lorsque nous sommes appréciés, et non seulement tolérés, pour nos différences.

NON-DISCRIMINATION ET NON-HARCÈLEMENT | CONFLITS D'INTÉRÊT |
CONTRIBUTIONS POLITIQUES | COMMUNICATIONS EXTERNES

NON-DISCRIMINATION ET PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

Nous dépendons des connaissances et des contributions de chacun, il est donc particulièrement important de traiter nos collègues avec respect et dignité.

- Nous offrons des chances égales basées sur le talent tout en nous efforçant toujours de créer une main-d'œuvre qui reflète la diversité de nos communautés.
- Nous ne tolérons pas la discrimination ou le harcèlement fondé sur des caractéristiques personnelles protégées par la loi, notamment : la race, la couleur, la religion, l'origine nationale, l'âge, le handicap, le statut d'ancien combattant ou de militaire, l'état de grossesse, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou les informations génétiques.
- Nous ne tolérons pas non plus les interactions inappropriées, y compris les comportements menaçants ou humiliants (également appelés « intimidation »), qu'ils proviennent d'un responsable, d'un collègue ou d'autres personnes avec lesquelles Owens Corning travaille (comme des fournisseurs et des clients).

SIGNALER LES ACTES DE HARCÈLEMENT

Nos attentes s'appliquent à toutes les interactions, y compris avec les employés, les clients, les entrepreneurs, les fournisseurs et les candidats à un emploi.

- Si vous avez été victime de harcèlement au travail, que vous en ayez été la cible ou que vous ayez connaissance d'une situation impliquant une autre personne, vous devez le signaler immédiatement.
- Parlez à votre responsable, aux RH, au service juridique ou faites un rapport confidentiel à la ligne d'assistance.
- Vous serez toujours protégé contre les représailles lorsque vous faites un signalement en bonne foi.

Pour plus d'informations, consultez notre **Politique contre la discrimination et notre Politique contre le harcèlement.**



Q : J'ai commencé il y a quelques mois et j'ai remarqué que beaucoup de gens plaisantent sur des sujets qui m'offensent. Que puis-je faire?

R : Vous devriez parler à votre responsable ou à votre partenaire RH pour identifier une solution conforme à notre Code, à nos politiques et à nos valeurs.



LE HARCÈLEMENT PREND DE NOMBREUSES FORMES ET N'EST PAS TOLÉRÉ

Le harcèlement peut inclure une conduite inappropriée visant à menacer, intimider ou contraindre une autre personne, notamment :

- **Verbal :** menaces, épithètes, insultes, commentaires désobligeants, stéréotypes négatifs ou blagues importunes
- **Non verbal :** gestes qui ridiculisent, insultent, rabaissent ou manifestent de l'hostilité envers un individu ou un groupe
- **Visuel :** Affiches, photographies, caricatures ou dessins dégradants ou désobligeants
- **Physique :** Attouchements ou contacts physiques non désirés

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Promouvoir nos intérêts personnels au détriment des intérêts d'Owens Corning peut détruire la confiance que nous avons gagnée.

- Évitez l'apparence d'un conflit en divulguant les relations existantes et en signalant toute situation dont vous n'êtes pas sûr à votre responsable, à votre représentant des RH ou à un membre du service juridique.
- Évitez les situations qui peuvent conduire à des conflits d'intérêts, mais — plus important encore — divulguez-les afin qu'il n'y ait jamais d'irrégularité dans les transactions commerciales.

Conflits courants à éviter

Relations personnelles étroites

- Supervision d'un membre de la famille, un ami proche ou une personne avec qui vous avez ou avez eu une relation amoureuse.

Emplois et activités extérieures

- Un deuxième emploi ou service auprès d'une autre organisation qui vous prive de votre temps ou de votre loyauté envers Owens Corning.
- Utilisation des ressources de l'entreprise pour promouvoir des intérêts conflictuels.
- Travailler pour ou recevoir des paiements d'un concurrent, d'un client, ou d'un fournisseur/vendeur d'Owens Corning.

Intérêts financiers

- Investir dans une entreprise (détenue supérieure à 1 %) qui est concurrente ou fait des affaires avec Owens Corning.

Opportunités commerciales

- Toute opportunité dont vous avez eu connaissance grâce à votre poste chez Owens Corning et qui pourrait vous être personnellement bénéfique.
- Un travail que vous commencez et qui entrerait en concurrence avec Owens Corning.

Membres de la famille

- Un membre de votre famille reçoit un avantage indu ou un bénéfice inapproprié en raison de votre poste chez Owens Corning.

Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, consultez notre **Politique sur les conflits d'intérêts**.



Q : La société de logistique de notre usine vient de faire faillite. Mon conjoint et sa famille possèdent une entreprise de logistique similaire depuis de nombreuses années et cela coûterait moins cher. Étant donné que je ne participe pas à l'entreprise, l'entreprise de mon conjoint peut-elle soumettre une offre et se voir attribuer l'opportunité commerciale?

R : Il s'agit d'un conflit d'intérêts même si vous ne détenez pas de participation directe dans la société de votre conjoint. Vous devez divulguer le conflit au chef d'entreprise et vous abstenir de prendre part à toute discussion ou décision liée à l'entreprise de votre conjoint.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Lignes directrices pour la divulgation d'un conflit

- Divulguiez toute situation qui constitue un conflit d'intérêts réel ou potentiel, même si elle ne semble que douteuse.
- La divulgation immédiate protège notre réputation, renforce la confiance et aide à éviter les malentendus.
- Avoir un conflit d'intérêts ne constitue pas nécessairement une violation de notre Code, mais ne pas divulguer un conflit constitue une violation.
- Vous devez continuer à signaler tout conflit existant lors du processus annuel de divulgation des conflits d'intérêts.

Si vous pensez avoir un conflit d'intérêts, ou si vous soupçonnez de bonne foi que d'autres employés d'Owens Corning enfreignent cette politique, signalez-le à votre responsable, à votre représentant des ressources humaines, à un membre du Conseil de conduite professionnelle ou à un membre du service juridique qui transmettra le rapport pour enquête et résolution.

CONTRIBUTIONS POLITIQUES

Nous croyons que le gouvernement dépend de la participation au processus électoral politique. Le plaidoyer politique et les contributions respectent toujours les lois des juridictions dans lesquelles nous exerçons ces activités.

Aux États-Unis, nous avons créé un comité d'action politique appelé le Fonds pour un meilleur gouvernement (Better Government Fund) qui permet aux employés de mettre en commun des ressources pour apporter des contributions politiques aux niveaux fédéral, étatique et local.

Pour plus d'informations, consultez notre **Politique sur les contributions politiques**.

COMMUNICATIONS EXTERNES

Afin de garantir qu'Owens Corning dispose d'une voix claire et unifiée lorsqu'elle communique avec le public, nous veillons à ce que toutes les communications externes avec les médias, les plateformes de médias sociaux et les investisseurs soient traitées par les personnes appropriées. Ne faites pas de déclarations publiques à propos d'Owens Corning à moins d'avoir l'autorisation de le faire. Transférez toute demande des médias ou des investisseurs/analystes aux Affaires générales ou aux Relations avec les investisseurs.

Utilisation des médias sociaux

- Faites preuve de bon sens, car ce que vous publiez peut nuire à la réputation d'Owens Corning et à la vôtre.
- Si vous vous identifiez ou êtes autrement identifié comme un employé d'Owens Corning, vos publications et partages doivent être cohérents avec la mission, l'objectif et les valeurs de notre entreprise.
- À moins d'en avoir reçu l'autorisation expresse, vous n'êtes jamais autorisé à parler au nom d'Owens Corning.
- Ne publiez pas et ne partagez pas d'informations confidentielles.
- Si vous voyez des publications sociales liées à Owens Corning qui semblent inappropriées, signalez-les à votre responsable et aux affaires générales.

Si vous avez des questions sur les personnes autorisées à communiquer sur un sujet donné ou sur la pertinence d'un message, veuillez consulter les **Directives relatives aux médias sociaux du département des affaires générales** et la **Politique de protection des informations confidentielles et de la propriété intellectuelle**.

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Assurez-vous que vos activités politiques personnelles restent séparées de votre travail.

- Participez à des activités politiques pendant votre temps libre et avec vos ressources personnelles
- Les contributions ou dépenses politiques personnelles ne sont jamais remboursées.
- Évitez de parler au nom de notre entreprise sans approbation.

Les activités politiques des entreprises, y compris le lobbying, sont réglementées et doivent être signalées en vertu des lois américaines et étrangères.

- Obtenez l'approbation des Affaires gouvernementales avant de participer à toute activité de lobbying au nom d'Owens Corning.



Q : J'ai vu mon collègue faire des déclarations offensantes sur ses réseaux sociaux personnels. Il est clair qu'il travaille pour Owens Corning. N'est-ce pas mauvais pour l'entreprise?

R : Nous sommes tous responsables de faire comprendre que nous ne représentons pas les opinions d'Owens Corning lorsque nous exprimons nos opinions personnelles dans quelque contexte que ce soit, y compris dans nos publications et partages sur les réseaux sociaux. Il est recommandé d'éviter de discuter de travail sur les réseaux sociaux, car nous pourrions partager par inadvertance des informations confidentielles. Nous valorisons un lieu de travail inclusif et respectueux, et notre Code et nos politiques s'appliquent aux activités sur les réseaux sociaux entre collègues. Si vous avez des inquiétudes concernant une publication que vous avez vue en ligne impliquant Owens Corning, discutez-en avec votre responsable ou contactez les Affaires générales ou le Service juridique.



NOUS SOMMES DES INNOVATEURS CURIEUX, ET NOUS PROTÉGEONS LES SECRETS ET LES ACTIFS DE NOTRE ENTREPRISE

L'un de nos plus grands atouts est l'information sur nos produits et nos innovations. Nous nous engageons à protéger et à respecter l'avantage concurrentiel et la valeur commerciale de nos informations, idées et actifs.

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE | CONFIDENTIALITÉ DES
DONNÉES |

PROTECTION DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE | SYSTÈMES D'INFORMATION ET CYBERSÉCURITÉ

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les informations confidentielles d'Owens Corning comprennent bon nombre de nos actifs les plus importants. Nos innovations, nos secrets et notre savoir-faire représentent un investissement important en dollars et en années de travail de la part de nos coéquipiers.

Nous partageons tous la responsabilité de préserver la sécurité des informations confidentielles – et ce devoir continue même après avoir quitté Owens Corning.

- Supposons que les informations sont confidentielles, à moins qu'elles ne puissent être obtenues à partir de sources publiques comme Internet.
- Nous ne partageons jamais d'informations confidentielles sans autorisation.
- Nous honorons nos obligations en matière de propriété intellectuelle, telles que les brevets ou les marques déposées sous licence.
- Nous ne partageons jamais d'informations confidentielles d'Owens Corning ou d'informations personnelles d'OC avec des systèmes d'intelligence artificielle non fournis par l'entreprise.
- Nous devons respecter les informations qui nous sont confiées par d'autres, même par nos anciens employeurs.
- Nous ne devons jamais utiliser les secrets d'Owens Corning pour notre propre profit personnel.

Pour identifier et signaler toute utilisation abusive d'informations commerciales confidentielles, consultez notre **Politique de protection des informations confidentielles et de la propriété intellectuelle**.



EXEMPLES COURANTS D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES :

- Procédés de fabrication
- Idées et résultats de recherche et développement
- Informations sur les prix ou les coûts
- Contrats et listes de clients
- Plans d'affaires, stratégies ou informations financières
- Informations personnelles sensibles

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Soyez un champion de la sécurité des connaissances en utilisant les meilleures pratiques « High-Five » pour « Zéro secret perdu » :

1. Lisez et reconnaissez les Politiques de sécurité des connaissances applicables.
2. Partagez et stockez des données confidentielles dans des emplacements autorisés par l'entreprise.
3. Utilisez l'étiquette « Confidentiel » pour les courriels et les fichiers.
4. Limitez ou restreignez le partage lorsque vous voyagez ou recevez des visiteurs.
5. Détruisez correctement les copies imprimées.



Q : On m'a demandé de parler lors d'une conférence de mon travail sur une nouvelle technologie de produit. Puis-je accepter l'offre?

R : Demandez à votre responsable s'il s'agit d'une opportunité intéressante pour Owens Corning. Si tel est le cas, travaillez avec votre avocat en propriété intellectuelle sur les informations à partager.

PROTECTION DES ACTIFS DE L'ENTREPRISE

Owens Corning possède une variété d'actifs qui sont essentiels à notre succès et à notre capacité à être compétitifs sur le marché, notamment des informations confidentielles

et des systèmes d'information, ainsi que des actifs physiques tels que des installations, des véhicules, des équipements, des systèmes informatiques, des ressources et des dossiers.

- Nous utilisons nos actifs à des fins commerciales légitimes et les traitons avec soin.
- Nous protégeons les actifs contre le vol, le gaspillage et l'utilisation abusive.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET CYBERSÉCURITÉ

Nous devons utiliser les ressources électroniques et les systèmes d'information avec sagesse et prudence. L'usage personnel raisonnable doit être limité et un bon jugement doit être exercé. Tout ce que vous créez, stockez, téléchargez, envoyez ou recevez à l'aide de nos systèmes est la propriété de l'entreprise et peut être consulté à tout moment, comme le permet la loi.

Signalez immédiatement toute utilisation abusive réelle ou suspectée des technologies ou des communications électroniques d'Owens Corning à votre responsable ou à votre ressource SI.

Pour plus d'informations, consultez notre **Politique de protection des systèmes d'information et des actifs physiques**.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Owens Corning s'engage à protéger les données personnelles à l'échelle mondiale.

- Nous nous conformerons à toutes les lois, règles et réglementations applicables en matière de protection des données dans les pays où nous exerçons nos activités.
- Nous serons transparents sur la manière dont nous collectons, partageons et utilisons les données personnelles.
- Nous sécuriserons les informations en notre possession.
- Nous respecterons les droits des personnes concernées

Consultez notre **Politique de confidentialité des données** et nos **Avis de confidentialité**.



QU'EST-CE QUE LES DONNÉES PERSONNELLES?

Ce qui constitue des données personnelles peut différer selon la juridiction.

Voici quelques exemples de données personnelles :

- nom et prénom;
- antécédents professionnels;
- informations sur le compte bancaire;
- numéros de carte de crédit;
- enregistrements vocaux des appels du service client

PRISE DE DÉCISION FONDÉE SUR DES PRINCIPES EN ACTION

Utiliser la technologie de manière responsable :

Utilisez les ressources informatiques, les réseaux, les services Internet et les systèmes de messagerie de l'entreprise de manière responsable.

- Se conformer à toutes les politiques, procédures, guides, et à la loi.
- Utilisez des mots de passe complexes et conservez-les en lieu sûr.
- N'accédez, ne stockez et ne transmettez jamais rien qui soit intimidant, obscène ou discriminatoire.
- Verrouillez votre poste de travail lorsque vous vous absentez.
- Installez les logiciels de sécurité et les mises à jour comme indiqué par Owens Corning.
- N'interférez pas avec les mises à jour automatiques.
- N'utilisez pas votre courrier électronique personnel, vos applications personnelles ou vos réseaux sociaux pour mener à bien les affaires de l'entreprise.
- Ne stockez jamais les informations de l'entreprise sur des services Internet ou des services en nuage non approuvés qui peuvent ne pas être protégés et auxquels des personnes non autorisées peuvent accéder.

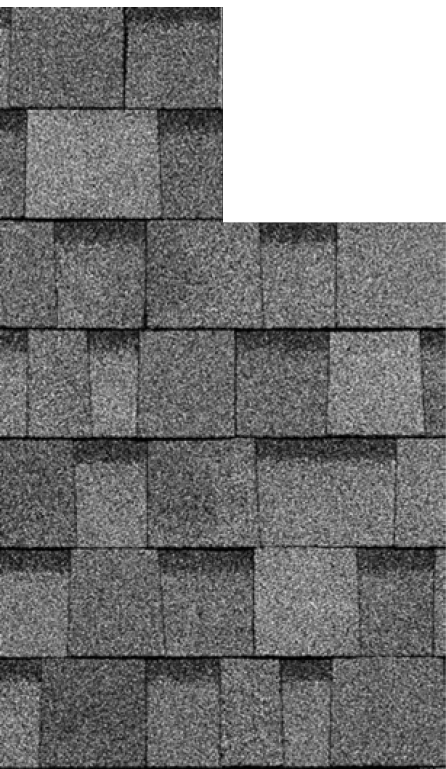
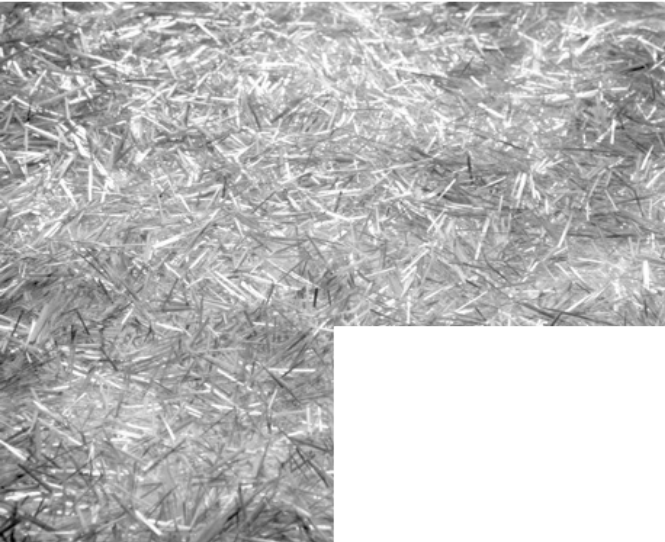


Q : Le chef de mon usine souhaite qu'un système de sécurité soit installé dans l'usine. Puis-je récupérer un ensemble de caméras dans le magasin d'électronique et les connecter au Wi-Fi de l'usine?

A : Non. Si votre établissement a besoin d'un nouvel ordinateur, de systèmes d'information, de périphériques réseau, etc., vous devez travailler avec GIS pour identifier une solution efficace et sécurisée.

RESSOURCES UTILES

SUJET	POUR DES QUESTIONS SUR	COMMENT NOUS JOINDRE
Sécurité	Assurer la sécurité de nos employés et de nos sites et éviter les blessures	Sécurité
Service juridique	Le code de conduite, les politiques de conduite des affaires, les lois et les règlements	compliance@owenscorning.com
Sécurité de l'information	Sécuriser notre réseau et nos systèmes et signaler les violations de données	isinformationsecurity@owenscorning.com
Sécurité globale	Assurer la sécurité de nos employés, de nos sites et de nos actifs	GlobalSecurityTeam@owenscorning.com
Sécurité des connaissances et confidentialité des données	Assurer la sécurité de nos informations confidentielles, de nos actifs, de nos données	KnowledgeSecurity@owenscorning.com Data.Privacy@owenscorning.com
Affaires gouvernementales	Activités politiques, lobbyisme, interactions avec le gouvernement, Owens Corning Fonds pour un meilleur gouvernement	Better.Government.Fund@owenscorning.com
Services aux entreprises à l'échelle mondiale	Questions sur les frais de déplacement, les cadeaux et les divertissements ou les cartes d'entreprise	eT&Esupport@owenscorning.com
Conformité environnementale	Protection de l'environnement, sécurité des produits et allégations commerciales	sustainability@owenscorning.com
Inclusion et diversité	Construire notre culture d'appréciation, engager les équipes	ID chez OC
Communications	Répondre aux questions externes sur Owens Corning	Affaires corporatives



© 2024 Owens Corning. La couleur ROSE est une marque déposée d'Owens Corning.
LA PANTHÈRE ROSE™ & © 1964–2024 Metro-Goldwyn-Mayer Studios Inc. Tous droits réservés.